



Association des résidents
du LAC DES PILES inc.

Crédit photo : Claude Leclerc



LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC DES PILES

lacdespiles.org

VISITEZ-NOUS!

Édition printemps 2023

Mot du président

Par Christian Carrier, président

Après un hiver un peu atypique, le retour du printemps annonce la belle saison et le moment de vous informer sur les différents dossiers qui ont retenu l'attention du conseil d'administration qui s'est réunis à plusieurs reprises au cours des derniers mois.

Dans cette édition du *Pilier*, vous trouverez, entre autres, des articles concernant la pêche, l'hivernation des bouées, les archives de l'association et quelques rappels utiles sur la navigation respectueuse et la protection de la qualité de l'eau du lac. Vous pouvez évidemment avoir encore plus d'information en consultant notre Guide du résident sur le site Web de l'Association.

Nous sollicitons votre soutien afin de pouvoir maintenir les services offerts aux membres de l'Association en devenant membres pour un montant de 50\$. Vous pouvez vous inscrire et payer facilement en ligne en plus de réduire ainsi le travail des bénévoles attirés au recrutement des membres. De plus votre carte de membre vous donne droit à certains rabais exclusifs chez certains de nos commanditaires (voir les détails sur notre site Web).

Au plaisir de vous croiser bientôt chers voisins.



Nous vous invitons à venir cliquer sur l'onglet « **J'aime** » pour témoigner votre intérêt pour notre page et par la suite être informés de toute nouvelle publication nous concernant.

Association des résidents du lac des Piles

Suivez-nous sur notre page Facebook où nous nous efforçons de mettre à jour des informations d'intérêt public pour les amateurs de nature et d'environnement que vous êtes ainsi que les avis de convocation, invitations aux activités, photos et articles concernant le lac des Piles.



Crédit photo : Normand Matteau



Association des résidents
du LAC DES PILES inc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**DIMANCHE 2 juillet 2023
9 heures**

au 2800 du parc
(2800 chemin de Saint-Jean-des-Piles,
comme l'an dernier)



PLAN D'ACTION

Par Christian Carrier, président

Les grands objectifs restent les mêmes:

- Assurer une saine gouvernance de l'association
- Poursuivre la collaboration avec la Ville
- Sensibilisation sur les nuisances :
- Maintenir / actualiser les outils de communication

ARCHIVES DE L'ASSOCIATION

Le 6 décembre dernier, les membres du CA se sont réunis à la Crémierie de flore pour une corvée bien spéciale. Nous avons fait le grand ménage des archives de l'Association. Nous avons plus de huit caisses de documents que nous avons triés et classés pour ne conserver que les plus importants. La caisse de documents sélectionnés a été envoyée à une firme externe qui a tout numérisé.

Ces documents sont maintenant immortalisés sur le site Web de l'Association dans la section archives et vous pourrez facilement consulter.

Bonne lecture!

C'EST LE TEMPS DE RENOUVELER VOTRE ADHÉSION À VOTRE ASSOCIATION !

Par David Milette, responsable du comité recrutement

Le temps est venu de vous inviter à devenir membre ou à renouveler votre adhésion à l'Association des résidents du lac des Piles.

L'Association des résidents du lac des Piles est une organisation bénévole dont la mission est de défendre et de promouvoir l'intérêt de ses membres en intervenant de manière à préserver l'environnement, la qualité de l'eau et la qualité de vie des personnes qui y habitent. Ses valeurs sont le respect, la participation, la communication et l'environnement.

L'Association des résidents du lac des Piles souhaite permettre à ses membres de participer activement à l'amélioration de leur qualité de vie. À travers ses différentes actions, l'association favorise la cohabitation harmonieuse des riverains sur et autour du lac. Elle travaille de manière à sensibiliser les résidents sur l'importance de protéger la qualité de l'eau et l'environnement enchanteur qui font du lac des Piles un milieu de vie exceptionnel.

Forte de l'appui de ses membres, l'association est en mesure d'agir en tant qu'interlocuteur auprès des différents acteurs et partenaires du milieu et d'y

représenter l'intérêt de ses membres. Elle travaille de concert avec ces différentes instances en vue de trouver des solutions aux problèmes qui touchent les riverains et de sauvegarder le patrimoine naturel du lac des Piles.

À chaque année, une assemblée générale a lieu. Lors de celle-ci, les membres élisent les administrateurs qui siégeront au CA pour un mandat de deux ans. Les sept administrateurs élus pour former le CA se réunissent plusieurs fois par année. Ils représentent les membres et collaborent étroitement avec la Ville pour le suivi de l'ensemble des dossiers concernant le lac des Piles. Le CA se donne également pour mandat de faciliter l'accès à l'information auprès de ses membres. L'infolettre électronique, *Le Pilier*, de même que la page Facebook et le site internet de l'association comptent parmi les moyens utilisés pour transmettre rapidement aux résidents toute l'information qui les concerne.

Que vous soyez résident saisonnier ou annuel, cette association est la vôtre. Plus nous serons de résidents à unir nos voix et plus nous formerons un

groupe représentatif de la diversité des résidents du lac.

Au plaisir de vous accueillir parmi nos membres !

Modalité de paiement de la contribution

1. Paiement par chèque et par la poste :

Compléter le formulaire d'adhésion et nous le retourner avec un chèque

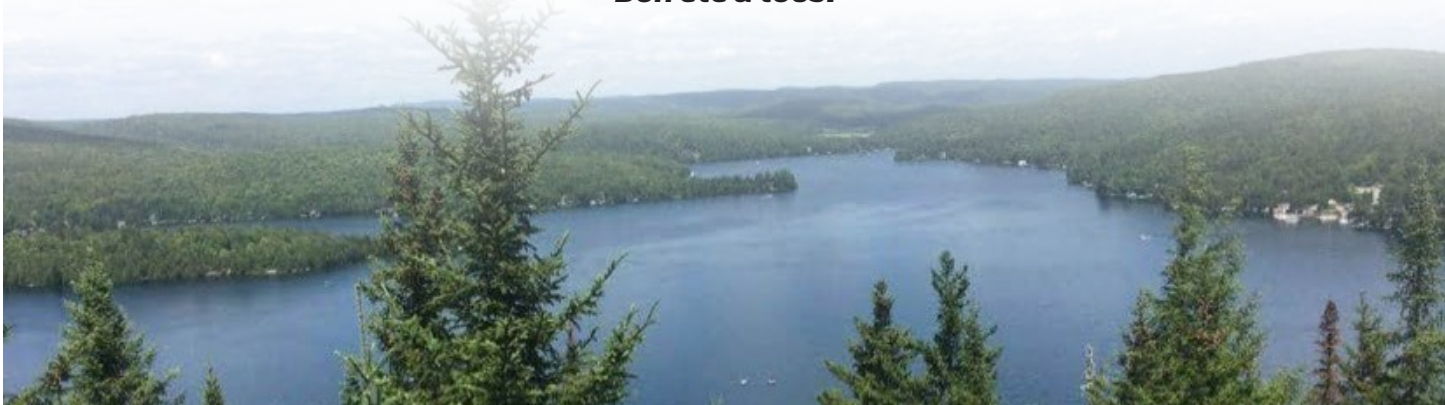
p.j. Formulaire d'adhésion (dans le journal)

2. Paiement en ligne (recommandé)

Pour faciliter le travail des bénévoles et pour recevoir par courriel un accusé de réception et votre carte de membre, il est fortement recommandé de compléter votre adhésion et son paiement en ligne en vous rendant directement sur le site web de l'association sous l'onglet « devenir membre » :

<https://www.lacdespiles.org/devenir-membre>

Bon été à tous!



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Par Claude Leclerc, secrétaire

L'Assemblée générale de l'Association des résidents du lac des Piles s'est tenue le dimanche 10 juillet 2022 au 2800 du parc situé au 2800 du Chemin de St-Jean des Piles. Nous avons eu le bonheur de nous retrouver en présence après quelques rencontres virtuelles en raison de la pandémie. Ces retrouvailles se sont déroulées sur un site enchanteur qui a plu à tous les membres présents.

M. Frédéric Morin a accepté de présider cette assemblée tandis que M. Claude Leclerc agissait à titre de secrétaire. La présidente, Mme Joan Hamel a souhaité la bienvenue à tous les membres de l'Association en plus de présenter les membres du CA 2021-2022 :

Joan Hamel, présidente
Christian Carrier, vice-président
Claude Leclerc, secrétaire
Jean-François Laforme, trésorier
Stéphane Diamond, administrateur
David Milette, administrateur
Marc Dontigny, administrateur

Mme Joan Hamel a par la suite présenté sur grand écran les principaux dossiers qui ont été traités par le CA au cours de la dernière année. Le rapport annuel d'activités 2021-2022 avait été envoyé au préalable à tous les membres et sera de nouveau disponible sur le site WEB de l'Association après l'AGA. Le rapport a traité :

- De la mission et des valeurs de notre organisation.
- De la tenue des rencontres du CA en 2021-2022
- Des enjeux de communication avec nos membres (site WEB, Facebook, infolettres, Le Pilier, paiement en ligne de l'adhésion annuelle)
- Des dossiers liés à l'environnement (mise aux normes des installations septiques, bande riveraine, lavage des embarcations, gestion des eaux de ruissellement et plan directeur de l'eau)
- De la rédaction du guide du résident
- De la nouvelle carte bathymétrique.
- Du membership de l'Association.

M. Jean-François Laforme, trésorier, a par la suite présenté les états financiers de l'Association. Les documents ont été projetés sur grand écran :

- Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2022.
- Bilan au 31 mars 2022.
- Prévisions budgétaires 2022-2023.

Mme Joan Hamel a présenté les priorités 2022-2023 :

- Augmenter le membership de l'Association.
- Suivi régulier des dossiers environnementaux.
- Sensibilisation des riverains concernant les différentes formes de nuisances autour du lac.
- Projet de numérisation des archives de l'Association.

Les membres ont par la suite adopté le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 10 juillet qui visait à modifier nos règlements généraux afin d'ajouter la notion de présidence sortante au CA de l'Association. Dorénavant, il sera possible pour la présidence sortante de faire partie du nouveau CA élu en AGA pour une durée d'une année. La personne aura un rôle de soutien-conseil auprès des nouveaux élus. Cette nouvelle orientation permettra un meilleur transfert des connaissances au fil du temps.

Les membres présents ont par la suite procédé à l'élection des membres du nouveau CA pour l'année 2022-2023. Mme Joan Hamel, MM Marc Dontigny et Christian Carrier étaient en fin de mandat et leurs sièges respectifs étaient soumis à une élection. Mme Hamel et M. Dontigny ont signifié leur intention de quitter le CA après plusieurs années de loyaux services. Merci beaucoup à nos deux membres sortants. Des propositions de l'assemblée ont soumis différents noms. Les personnes qui ont accepté leur mise en candidature étaient MM Christian Carrier, Jocelyn Béland et Michael Chaiken. Comme trois postes étaient vacants et que trois personnes ont accepté leur mise en candidature, les postes sont par le fait même comblés au CA de l'Association 2022-2023 qui se composera comme suit : MM

Christian Carrier, Stéphane Diamond, Jean-François Laforme, David Milette, Claude Leclerc, Jocelyn Béland et Michael Chaiken.

Enfin, la période de questions a permis de traiter des enjeux suivants :

• La pertinence des différentes bouées sur le lac :

Une discussion a permis aux membres d'exprimer leur opinion sur la présence des bouées de signalisation installées par la Ville de Shawinigan dans le cadre de l'application du code d'éthique du Lac des Piles. Deux membres ont demandé la tenue d'un vote sur la pertinence du maintien de ces bouées. À majorité, les membres ont voté en faveur du maintien de l'ensemble de ces bouées de navigation.

• La présence d'un bâtiment vétuste

Un membre a souligné la présence d'un vieux chalet qui est susceptible de s'effondrer et de laisser se détacher dans l'eau des morceaux de son infrastructure. Des débris flottants ont déjà été signalés dans ce secteur de la Baie de St-Gérard. Il est demandé de signaler cette situation aux autorités municipales.

L'AGA 2022 s'est terminée à 12h15 et a été suivie d'un dîner offert aux membres présents sur le site enchanteur du 2800 du parc. Merci à nos hôtes et aux personnes qui ont planifié ce pique-nique fort apprécié.

Claude Leclerc, secrétaire de l'Association.

SÉCURISATION DES BOUÉES HIVERNALES

Par Claude Leclerc, secrétaire

Depuis deux ans, la Ville de Shawinigan procède à l'installation de bouées afin de faciliter l'application et le respect du code d'éthique du Lac des Piles. Ce code d'éthique a été préparé par la Ville afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les riverains et les différents usagers de notre beau lac.

À l'automne, la Ville procède au retrait des bouées et remplace celles-ci par des bouées hivernales qui ont pour objectif de maintenir en place les ancrages au fond du lac et de faciliter la réinstallation des bouées de navigation au printemps suivant. Ces bouées hivernales ont une forme cylindrique qui leur permet de résister aux glaces en hiver.

Toutefois, ces bouées cylindriques blanches dépassent l'épaisseur de la glace et peuvent par conséquent poser des problèmes de sécurité pour les amateurs de motoneige qui circulent sur le lac. Afin d'améliorer la visibilité de ces obstacles potentiellement dangereux, des bénévoles de l'Association ont installé des tiges réfléchissantes sur quelques-unes de celles-ci à titre expérimental. Ces tiges, peu coûteuses, ont été efficaces. Nous allons demander aux intervenants de la Ville de modifier toutes les bouées hivernales en les rehaussant de façon similaire pour les rendre visibles de jour comme de nuit. Nous laisserons aux autorités municipales le choix des moyens techniques afin qu'elles soient conformes aux règles de sécurité.



Lac des Piles

Québec

Cartes imprimées – Cartes numériques pour GPS
Marine – Topographie – Sentiers – Chasse

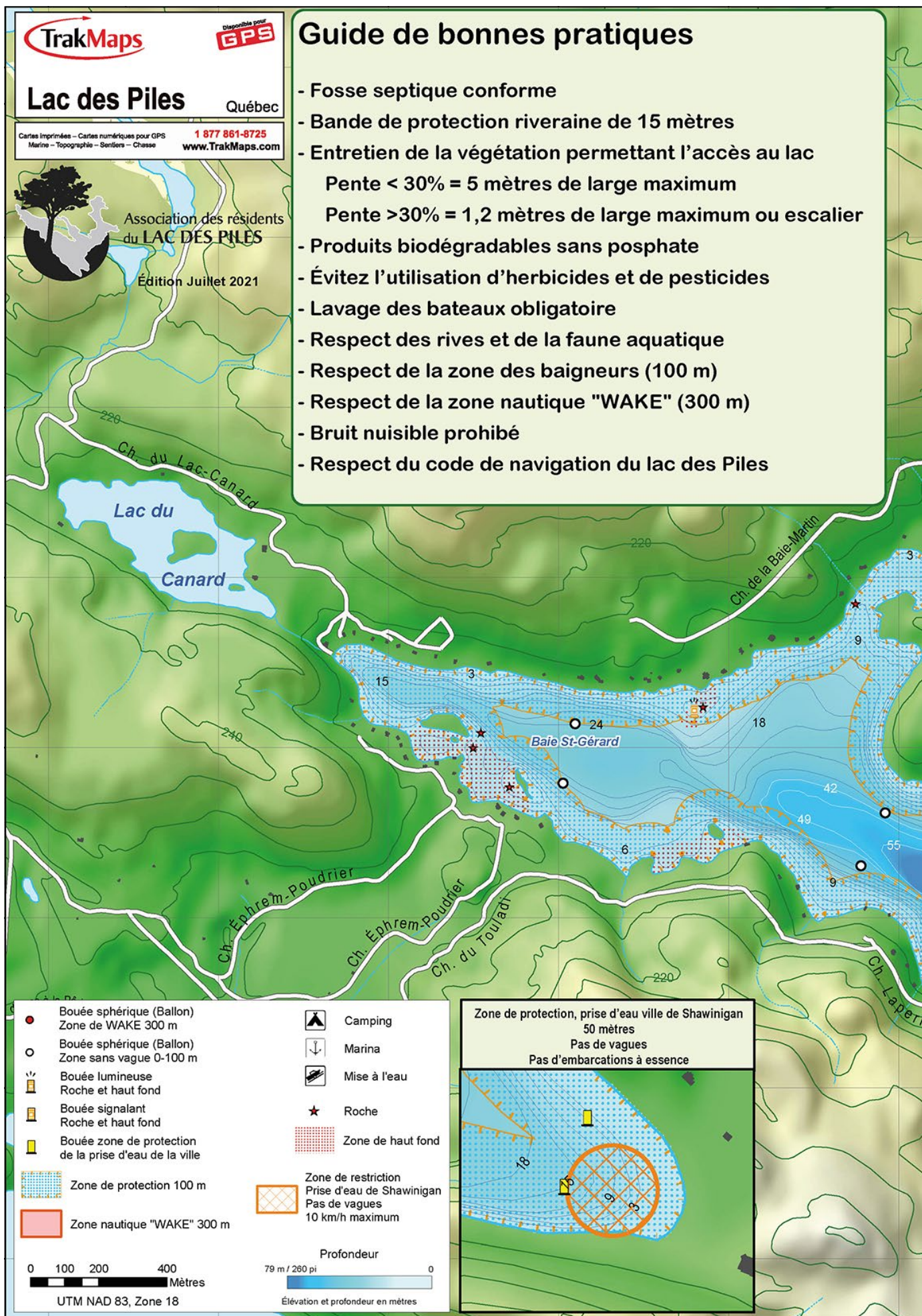
1 877 861-8725
www.TrakMaps.com

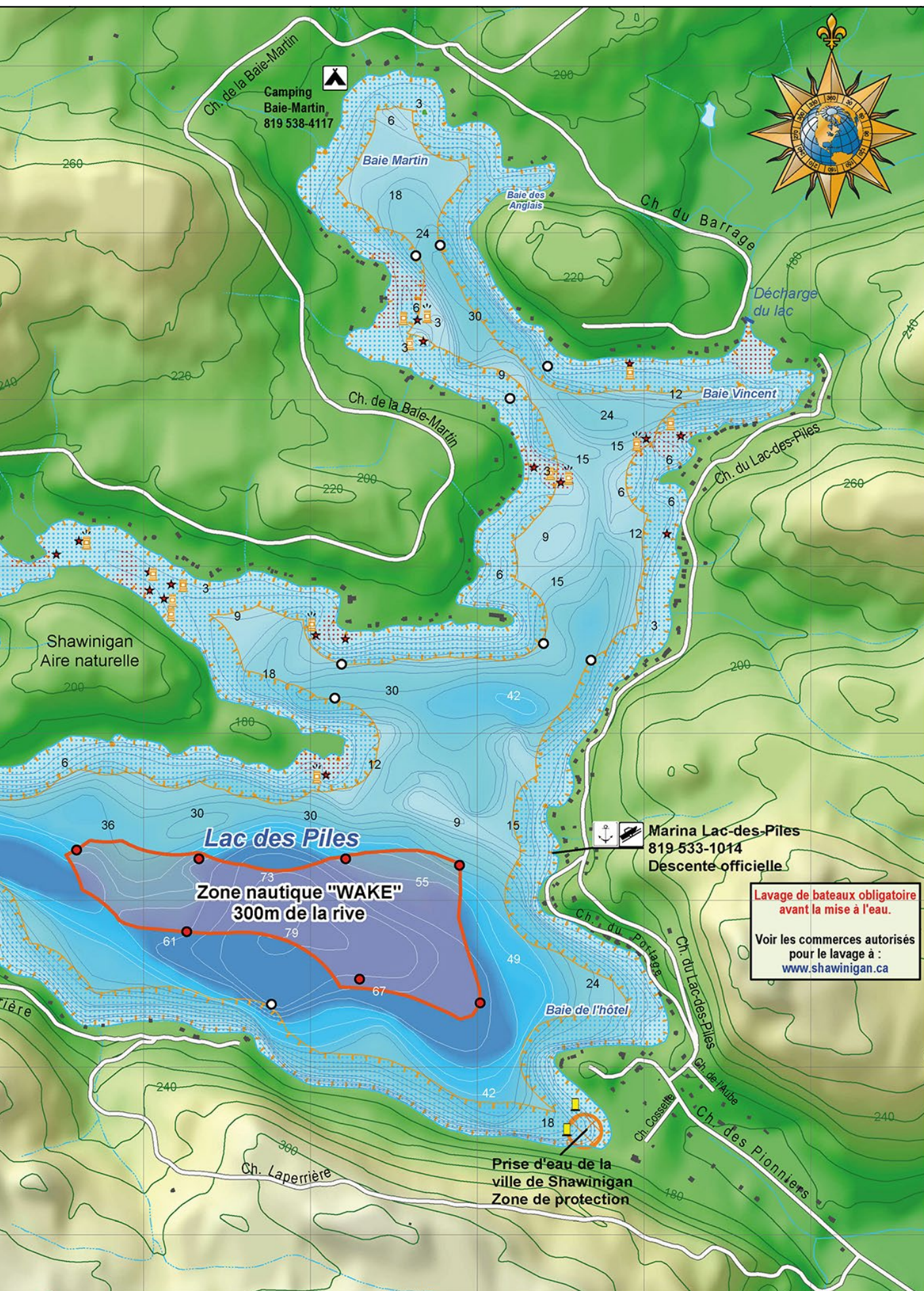
Association des résidents
du **LAC DES PILES**

Édition Juin 2021

Guide de bonnes pratiques

- Fosse septique conforme
- Bande de protection riveraine de 15 mètres
- Entretien de la végétation permettant l'accès au lac
 - Pente < 30% = 5 mètres de large maximum
 - Pente > 30% = 1,2 mètres de large maximum ou escalier
- Produits biodégradables sans phosphate
- Évitez l'utilisation d'herbicides et de pesticides
- Lavage des bateaux obligatoire
- Respect des rives et de la faune aquatique
- Respect de la zone des baigneurs (100 m)
- Respect de la zone nautique "WAKE" (300 m)
- Bruit nuisible prohibé
- Respect du code de navigation du lac des Piles





Suivi des dossiers en environnement

Comme à chaque printemps, nous avons contacté les responsables de la ville de Shawinigan pour avoir un suivi des dossiers en environnement. En date du 4 avril, nous avons obtenu les informations suivantes :

Fosses septiques : la mise aux normes des fosses septiques est pour ainsi dire terminée

Bandes riveraines : aucune nouvelle intervention en 2022

Ruissellement : suivi des ouvrages de gestion des eaux de ruissellement installés en 2022, pas de travaux prévus en 2023, prochains travaux peut-être en 2024

Nous tenterons de rencontrer les représentants de la ville dans les prochaines semaines afin d'obtenir plus de détails sur ces sujets et plusieurs autres. Nous vous communiquerons les nouvelles informations par infolettre ou à l'AGA.

Le coin du pêcheur

Par Jocelyn Béland

Bonjour à tous les amateurs de pêche du Lac des Piles.

Le coin du pêcheur se veut être le reflet de ceux qui pratiquent une saine et bonne pratique de pêche sur le lac et ainsi être des ambassadeurs pour l'avenir de cette belle ressource.

Suite au rapport final sur le suivi des pêches du Lac des Piles par le BVSM 2020, nous avons quelques d'interrogations.

Afin d'avoir une image réelle, nous avons eu, Stéphane Diamond et moi, une discussion avec le biologiste en chef de la faune Mauricie Centre-du-Québec, Marc Pépino, le 22 juillet 2022 dernier. Son constat n'est aucunement alarmiste, mais nous devons être prêts à accepter que la ressource peut être très vulnérable dépendamment de nos philosophies et habitudes de pêche.

Lorsque le rapport parle de capture kg/hectare, cela ne représente pas l'image réelle, car nous n'avons pas de statistique du nombre réel des prises totales des années antérieures et annuelles. Une chose que j'ai mentionnée au biologiste est que l'étude a été faite en pleine pandémie, que le thème (surpêche) est peut-être utilisé à tort. D'ailleurs, tous ont remarqué une diminution d'intérêt des pêcheurs depuis la fin de la pandémie et aussi le changement de réglementation de la ville pour le lavage des bateaux. M. Pépino n'est nullement préoccupé, mais suggère de reprendre le dialogue sur la pratique d'une bonne remise à l'eau. J'ai aussi demandé pourquoi ne pas changer le règlement et de garder la limite de possession de nos prises, peu importe la grosseur, sachant que la remise à l'eau produit un taux de mortalité très élevé ? Selon M. Pépino, le but de la remise à l'eau est de maintenir le plus grand nombre de géniteurs dans le lac. En favorisant la capture de différentes grosseurs on abaisserait la population future de géniteurs.

Survie Versus Mortalité : c'est un sujet pas toujours facile à comprendre sans des données réelles. M. Pépino suggère la conception d'un carnet de pêche, qu'en pensez-vous ?

Je suis d'avis qu'on a tous intérêt à faire notre part pour la protection de cette ressource qui n'est pas éternelle.

Liens utiles :

Bonnes pratiques pour une pêche responsable | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Courriel : jnbeland@gmail.com



Lavage obligatoire des bateaux avant la mise à l'eau!

Par Joan Hamel



Le lavage des embarcations permet de prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE) au lac des Piles. Les EEE sont introduites dans un milieu qui n'est pas leur milieu naturel, de façon accidentelle ou intentionnelle, par le biais de différentes activités humaines. Au Québec, plusieurs espèces aquatiques envahissantes sont présentes (myriophylle à épi, gobie à taches noires, cladocère épineux, etc.)

Il est donc très important de procéder au lavage de votre embarcation. C'est le seul moyen de prévenir toute contamination et d'assurer la santé du lac et la nôtre.

Une preuve de lavage de votre embarcation doit être présentée lors de la mise à l'eau à la marina ou au Camping de la Baie-Martin. Nous savons aussi qu'il existe des quais de mise à l'eau sur des terrains privés autour du lac, il est donc de votre responsabilité comme propriétaire riverain de vous assurer que chaque embarcation mise à l'eau soit bien nettoyée et que le propriétaire de l'embarcation vous montre la preuve de lavage.

Vous pouvez consulter le dépliant sur le site de la Ville de Shawinigan : https://shawinigan.ca/wp-content/uploads/2021/04/Lavage_de_bateaux_depliant_2020.pdf

Les capsules vidéos sur le code d'éthique disponibles sur le site de la Ville de Shawinigan

<https://www.shawinigan.ca/services-aux-citoyens/eau/lac-des-piles/>

Lavage des bateaux :

https://youtu.be/iKfu_dsQ_2w

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE) PEUVENT ÊTRE INTRODUITES DE PLUSIEURS MANIÈRES :

- Les plaisanciers : bateaux, chaloupes, canots, kayaks, moto marines, etc.;
- Les pêcheurs et les chasseurs : bateaux, équipements de pêche et de chasse, seaux d'appâts, etc.;
- Les marchés de l'aquariophilie et de l'horticulture;
- Les hydravions;
- Les plongeurs.

QUELS SONT LES IMPACTS DES EEE ?

Les EEE causent d'énormes dommages, tant environnementaux qu'économiques, tels que :

- Obstruction des prises d'eau potable;
- Diminution de la valeur des propriétés riveraines;
- Bris sur les embarcations, leurs moteurs, ainsi que sur l'équipement de pêche et de chasse;
- Rétrécissement des voies de navigation et diminution de l'usage des plans d'eau par les usagers.

RÈGLEMENT

SH-1, titre 10.10, section II

Depuis le 1^{er} mai 2019, il est **obligatoire de faire laver toutes les embarcations motorisées ou non motorisées** avant leur mise à l'eau au lac des Piles.

Les détenteurs doivent ainsi faire laver leur embarcation dans un poste de lavage certifié par la Ville de Shawinigan et être en possession d'une attestation de lavage valide pour cette embarcation.

Embarcations assujetties au règlement : toute embarcation, motorisée ou non, tels les canots, les chaloupes, les motomarines, les pédalos, les barges, les pontons, les voiliers, les yachts, y compris les remorques qui servent à transporter ces objets.

Infractions passibles d'une amende de 100 \$ à 500 \$



SERVICE AUX CITOYENS

819 536-7200

information@shawinigan.ca

www.shawinigan.ca/lavagebateaux

CERTIFICAT DE LAVAGE

- Pour les visiteurs au lac des Piles;
- Émis par un poste de lavage certifié par la Ville;
- Valide 48 heures – renouvelable si l'embarcation ne quitte pas le plan d'eau.

CERTIFICAT D'USAGER

- Pour les résidents du bassin versant du lac des Piles, les propriétaires et les locataires des propriétés riveraines du lac des Piles;
- Renouvelable annuellement;
- Vignette apposée sur le côté gauche avant de l'embarcation;
- Lavage obligatoire dans un poste certifié par la Ville à la suite de tout séjour sur un autre plan d'eau.

Pour plus d'information
www.shawinigan.ca/lavagebateaux

5 ÉTAPES À RESPECTER POUR LES POSTES DE LAVAGE

1. **INSPECTER** l'embarcation, la remorque et l'équipement;
2. **RETIRER** la boue, les plantes aquatiques, les débris visibles et les jeter à la poubelle;
3. **VIDER** l'eau du vivier, de la glacière, de la cale, etc.;
4. **LAVÉ** à la pression;
5. **RÉPÉTER** avant chaque mise à l'eau.



EMBARCATIONS AU LAC DES PILES

LAVAGE OBLIGATOIRE



POSTES DE LAVAGE CERTIFIÉS

Consultez le www.shawinigan.ca/lavagebateaux pour connaître les postes de lavage certifiés par la Ville et obtenir leurs coordonnées.

POURQUOI FAIRE LAVÉ SON EMBARCATION ?

Le lavage des embarcations permet de prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE) au lac des Piles.

Les EEE sont introduites dans un milieu qui n'est pas leur milieu naturel, de façon accidentelle ou intentionnelle, par le biais de différentes activités humaines.

Au Québec, plusieurs espèces aquatiques envahissantes sont présentes (myriophylle à épi, gobie à taches noires, cladocère épineux, etc.)



Merci à nos commanditaires !



ÉQUIPE HALLÉ-LAROCHE

UNE ÉQUIPE **PASSIONNÉE**



Émilie Hallé,
Courtier
immobilier
résidentiel

Serge Laroche,
Courtier
immobilier

RE/MAX
DE FRANCHEVILLE
Agence immobilière
819.537.5000



Michel Angers
Maire de Shawinigan



550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
CP 400
Shawinigan Qc G9N 6V3
Téléphone : 819 536-7200
www.shawinigan.ca

ME JULIE CLERMONT
NOTAIRE

819 535-5513
819 655-0119
JULIE.CLERMONT@NOTARIUS.NET
NOTAIREJULIECLERMONT.COM

500 DES GOUVERNEURS
SAINT-ETIENNE-DES-GRÈS
(QUÉBEC) G0X 2P0

ME-JULIE-CLERMONT-NOTAIRE

DRIT DE LA PERSONNE
IMMOBILIER
PROCÉDURE NON CONTENTIEUSE

CLUB DE GOLF GSF STE-FLORE

Patrick Ladouceur

5401, 35^e Rue
Grand-Mère, Gc
G9T 3N5

Info & Réservation : **819 533.4555**
Télécopieur : **819 533.3959**
Courriel : golfsteflore@cgocable.ca

PEPINIERE DU PARC

Renée Soucy, associée
Conceptrice et responsable de l'aménagement paysager
reneesoucy@pepiniereduparc.com

819-532-2068
www.pepiniereduparc.com

1311 ch St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

CRÉMERIE DE FLORE

3580 Chem. de Sainte-Flore, Shawinigan

MARINA LAC DES PILES

561 CHEMIN DU PORTAGE, SHAWINIGAN, QC
G9T 0B4
(819) 533-1014
WWW.MARINALACDESPILES.COM

IG GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE

Equipelaforme.com

1745, boul. Trudel Est, St-Boniface (Québec) G0X 2L0
T : 819 535-3325 F : 819 535-0002

Milette portes-doors

100, avenue Industrielle
St-Boniface (Québec) G0X 2L0

1 800 567-2931
Téléphone : 819 535-5588
info@portesmilette.com

GESTEM

Pour le meilleur et pour longtemps
gerardmilette.com

1745, boul. Trudel Est, St-Boniface (Québec) G0X 2L0
T : 819 535-3325 F : 819 535-0002

MILETTE
PORTES ET FENÊTRES

LES Quais TRADITIONNELS

850, 2^e Avenue
Grand-Mère (Québec) G9T 2X5
Tél. : 819 538-0880
Cell. : 819 698-5154
quais.traditionnels@gmail.com
www.quaistraditionnels.com

DANIEL ST-PIERRE
PROPRIÉTAIRE

GARAGE STE-FLORE 1999 INC

3320, chemin de Sainte-Flore
Shawinigan, Québec G9T1A3
Tél. : 8195382011
garagesteflore@hotmail.com

Valvoline

Licence R.B.O. : **8359-6213-01**

Daniel HARDY
Construction 2011

Résidentiel □ Commercial □ Industriel

(819) 539-3074